

# Le Valaysien



*La Brève de Madame le Maire*

Chères Valaysiennes, Chers Valaysiens,

En ce début de mandat, nous avons le plaisir de vous faire part de l'actualité municipale, sans oublier de vous informer sur les actions menées ces derniers mois, dans un contexte sanitaire et social très particulier.

Avant tout, nous tenons à vous remercier pour votre civisme qui a permis de limiter la propagation du virus. Nous adressons notre plus grande reconnaissance à nos commerçants et artisans qui ont su prendre toutes les mesures nécessaires pour poursuivre leur activité lorsque cela leur a été possible.

Parmi les travaux, il ne vous a pas échappé que le pont de la mairie est désormais réhaussé **d'un nouveau garde-corps** financé majoritairement par le Département. Seuls les retours sur la Place de la Mairie et le massif fleuri ont été financés par la Commune. Même si certaines améliorations sont attendues, ces travaux permettent de gagner en sécurité et en esthétique.

Quant à **la Tourouge** dont le lit ne cesse de se réduire, **un dossier de demande d'entretien** a été déposé auprès de la Direction Départementale des Territoires et devrait aboutir prochainement à une autorisation de faucher et enlever la végétation près du pont de la mairie. Des dossiers comparables ont été déposés par la Communauté de Communes Val de Gray et ont permis **les entretiens réalisés face au Monument aux Morts et près du pont de la rue de la Grotte**.

En matière de voirie, le Département vient de financer **la réfection de la route entre Valay et Venère**. Les projets communaux vous sont présentés en **Vie municipale**.

Quant aux travaux concernant l'école et la chaufferie, ils ont été retardés par la pandémie, mais ont repris dans de bonnes conditions (voir en **Sujets d'actualité**).

En **Vie associative**, vous trouverez **les dates de rentrée de la Gymnastique Volontaire et de la Savate Valaysienne** à qui nous souhaitons une meilleure reprise possible. Nous comprenons tous la prudence des Associations et espérons que des animations pourront être à nouveau programmées.

Bonne lecture !

Pour l'équipe municipale,  
Claudie GAUTHIER

## SOMMAIRE

1. Vie municipale ..... 2
2. Les sujets d'actualité ..... 3
3. L'agenda municipal ..... 5
4. Le calendrier des animations 5
5. Vie associative ..... 6
6. L'art du bon voisinage ..... 7
7. Etat civil ..... 7

**Ouverture de la Mairie  
du lundi au vendredi  
De 13h\* à 17h  
\*14h30 mardi et jeudi  
Tél. / Fax : 03.84.31.53.58**

Mail :  
**mairie.valay@orange.fr**  
Site : **www.valay.fr**  
Facebook : **Commune de Valay  
Haute-Saône**

**Permanences de  
Claudie GAUTHIER :  
Lundi, mardi, jeudi  
De 14h30 à 17h et sur RDV.**

## 1 - Vie municipale

Les 16/12/2019 et 09/03/2020, le Conseil municipal a validé l'avant-projet définitif de la **chaufferie bois** établi par le cabinet d'architecture BLEU CUBE et a retenu les entreprises candidates suivantes :

- Lot n° 1 : S.A.R.L. BAI DINO (Gros œuvre – VRD) 103 241,06 € HT ;
- Lot n° 2 : S.A.S. PALISSOT (Chauffage – Réseau de chaleur) 214 096,16 € HT ;
- Lot n° 3 : S.A.R.L. VERNIER CONSTRUCTION BOIS (Couverture) 28 531,27 € HT ;
- Lot n° 4 : S.A.R.L. BAI DINO (Enduit façade) 8 820,00 € HT ;
- Lot n° 5 : S.A.R.L. METALLERIE DU VAL DE SAÔNE (Fermeture) 23 221,00 € HT.

Le total des travaux représente 377 909,49 € auquel se rajoutent les frais de maîtrise d'œuvre (10%) et des frais annexes, notamment le bureau de contrôle, le coordinateur de sécurité, l'accès aux réseaux.

**Les aides sont sollicitées à hauteur de 80%** auprès de la Région, l'Europe, l'Etat et le Syndicat Intercommunal d'Energie du Département. Ce dernier a déjà notifié sa participation financière d'un montant de 49 200 € et offrira l'assistance à maîtrise d'ouvrage qui devait initialement nous être facturée pour un montant de 12 800 € HT.

Le 09/03/2020, la S.A.R.L. FROTEY Jean-Marie a été retenue pour :

- **l'installation d'un parafoudre**, au niveau de l'église, d'un montant de 880 € HT ;
- **un contrat d'entretien des cloches** (195 € HT par an) **et du paratonnerre** (95 € HT par an).



Le 26/05/2020, le Conseil municipal a enfin pu être installé et élire maire, adjoints et délégués auprès de divers organismes (voir tableau ci-contre).

Le 16/06/2020, le compte administratif de la Commune a été approuvé. Il fait apparaître un résultat global de clôture excédentaire à hauteur de 512 968,65 € qui permet d'engager sereinement la réalisation des projets prévus dans les budgets primitifs Commune et Chaufferie bois, tout en maintenant la fiscalité à son niveau actuel.

Lors de cette même réunion, il a été décidé de rembourser par anticipation l'emprunt souscrit en 2008 pour financer l'acquisition de l'ancien restaurant / épicerie / logement. Ce bâtiment ayant été vendu aux Saveurs de Valay et à un riverain, la Commune va ainsi verser 83 823,48 € à la Banque Populaire de Bourgogne Franche-Comté pour solder cet emprunt.

Après plusieurs visites sur site, le Conseil municipal a décidé de créer **une allée piétonne rue du Châtelard** qui sera **doublée de bordures de trottoirs lorsque cela est nécessaire**. En l'absence d'aménagements existants, **les entrées de garage recevront un enduit bitumineux**. Pour ces travaux estimés à 39 819,25 € HT, la consultation des entreprises a été engagée et les aides « bordures de trottoirs » et « amendes de police » ont été sollicitées. Lors de la séance du 15/07, l'offre de l'entreprise Velet Terrassements d'un montant de 39 570 € HT a été retenue afin d'effectuer ces travaux. Compte-tenu de la majoration de 50% de l'aide voirie du Département jusqu'au 31/12/2020, il a été décidé de réaliser **la réfection d'une partie de la route de Champtonnay, côté bois**, et de retenir l'offre de Velet Terrassements d'un montant de 9 985 € HT.

A la demande de propriétaires habitant avenue de la Gare, le Conseil municipal a décidé de vendre une bande de terrain communal à trois riverains. En effet, la vente de cette bande - située derrière l'allée de tilleuls protégée par le PLU – ne porte pas atteinte à la circulation.

Lors de cette séance, Monsieur ROSAT, directeur d'Habitat 70, est intervenu afin de présenter l'organisme et la possibilité d'envisager un nouveau programme de maisons individuelles à louer (accessibles pour 80% des haut-saônois) et de terrains viabilisés à vendre. Après son départ, le Conseil Municipal a engagé un débat et souhaite se donner les moyens d'accueillir des familles. Du fait du desserrement des ménages, il est constaté que, pour un même nombre de maisons occupées, la population peut avoir tendance à diminuer. Or, notre volonté est de maintenir le nombre d'enfants scolarisés. **Tous les efforts réalisés au niveau du Syndicat Scolaire pour rénover l'école ne seront fructueux que si de nouvelles familles peuvent être accueillies. Il en va de l'avenir de notre école et de notre territoire.**

*Le compte-rendu intégral des Conseils municipaux est consultable sur le panneau d'affichage de la Mairie (panneau à gauche de l'entrée) et sur le site de la Mairie.*

### \* Les représentations et commissions municipales

Le Maire	Les Adjointes	Les Conseillers
Claudie GAUTHIER	Patrick BILLET Maurice MEULLE Hervé COURTIER Stéphane BOISSON	Corinne LAUVERGEON - Jean DUCRET Ludovic VIARD - Edwige BILLET Géraldine MULLER - Sophie LELIEVRE Nathalie DELAITRE - Jean-Louis PAILLER Anne-Sophie AUBERT - Sylvain MARTINET

Les représentations suivantes ont été décidées :

- Syndicat Scolaire Intercommunal du Val Valaysien (voir ci-contre en gras)
- CC Val de Gray : Claudie GAUTHIER, titulaire – Maurice MEULLE, suppléant – Hervé COURTIER, supplémentaire
- SICTOM Val de Saône : Maurice MEULLE, titulaire – Nathalie DELAITRE, suppléante
- Syndicat Intercommunal d'Energie du Département de la Haute-Saône : Stéphane BOISSON, titulaire – Patrick BILLET, suppléant
- Commission d'appel d'offres présidée par le maire : Patrick BILLET, Hervé COURTIER, Jean-Louis PAILLER, titulaires - Edwige BILLET, Corinne LAUVERGEON, Jean DUCRET, suppléants
- Garants pour les affaires forestières : Maurice MEULLE – Nathalie DELAITRE – Géraldine MULLER
- Commission consultative chargée des affaires sociales présidée par le maire : Edwige BILLET - Nathalie DELAITRE – Anne-Sophie AUBERT - Corinne LAUVERGEON – Marie-Laure MILLERET - Aurélie BAUDELOT - Jeannine LAMBERT - Denise CLAIROTTET
- Commission communale des impôts directs : en attente de désignation par le directeur des services fiscaux sur la liste proposée par le Conseil municipal
- Communes forestières : Maurice MEULLE, titulaire – Nathalie DELAITRE, suppléante

Trois commissions municipales ont été créées :



- **La commission FINANCES** chargée de veiller au bon usage des fonds publics dans leur répartition.

**Membres** : Edwige BILLET – Corinne LAUVERGEON – Sylvain MARTINET – Maurice MEULLE – Hervé COURTIER – Jean-Louis PAILLER – Claudie GAUTHIER

- **La commission ANIMATIONS, JEUNESSE ET SPORTS** avec pour missions :

- la gestion du calendrier des activités sportives, fêtes et animations
- l'organisation du repas intergénérationnel
- le suivi de l'organisation de la fête Bleu – Blanc – Tourouge
- le lien avec la jeunesse et les Associations communales.

**Membres** : Stéphane BOISSON – Edwige BILLET – Géraldine MULLER – Sylvain MARTINET – Corinne LAUVERGEON – Sophie LELIEVRE – Claudie GAUTHIER



- **La commission PATRIMOINE ET CADRE DE VIE** en charge de :

- l'entretien et la mise en valeur du patrimoine (en particulier le petit patrimoine historique : lavoirs, vieilles pompes, croix...)
  - l'entretien et l'aménagement de la commune, notamment l'aspect paysager (espaces verts et massifs floraux), l'urbanisme, la circulation et le stationnement, la sécurité, etc.
  - la réflexion sur les chemins de randonnées en lien avec la CC Val de Gray et les Associations.
- Elle encouragera la mobilisation des habitants autour de travaux d'entretien, d'aménagements et de plantations qui seront organisés lors de journées citoyennes. Elle repèrera les fleurissements et décorations de Noël menés par les Valaysiens, assurera les photos et proposera une sélection des lauréats.

**Membres** : Patrick BILLET\* – Maurice MEULLE\* – Hervé COURTIER – Sylvain MARTINET – Jean DUCRET - Anne-Sophie AUBERT – Géraldine MULLER – Nathalie DELAITRE\* - Claudie GAUTHIER\* (\* : membres du jury maisons fleuries).

### Le Syndicat Scolaire

**Présidente** : Claudie GAUTHIER

**1<sup>er</sup> Vice-Président** : Jean-Louis MEUNIER

**2<sup>e</sup> Vice-Président** : Serge ABBEY

**3<sup>e</sup> Vice-Présidente** : Corinne MAURICE

**Délégués titulaires** : Edwige BILLET, Patrick BILLET, Stéphane BOISSON, Anne-Sophie AUBERT – Claudine DESTRAZ, Roger CUGNEZ – Arnaud DUVERNOY - Emmanuelle MAIRE - Vincent DAMIEN, Elodie AUBERT - Dominique THEVENOT, Didier DAVADAN – Régis BRESSAND, Violaine CORTET - Daniel RAILLARD, Maud RAILLARD

**Délégués suppléants** : Maurice MEULLE, Géraldine MULLER – Florence ABBEY – Jacky PELLOUARD – Richard ROUSSELLE – Marie-Claude DOUCET - Christian RICHARD – Elise BRILLAUD - Marie-Claude ROBIN



## \* Les travaux de l'école

Depuis le déconfinement, plusieurs entreprises s'activent sur trois chantiers :

### - **La chaufferie à plaquettes bois**

Après étude de l'Association pour le Développement des Energies Renouvelables et Alternatives (ADERA), le choix de cette énergie renouvelable a été fait en raison du faible coût de ce combustible et de sa disponibilité dans notre secteur. Bien qu'élevés, les investissements sont fortement encouragés (voir en **Vie Municipale**), ce qui contribue à rendre ce mode de chauffage très compétitif.

La Commune a fait le choix d'être maître d'ouvrage de ces travaux menés dans les anciens bûchers afin de permettre l'aboutissement du projet de rénovation de l'école mené par le Syndicat scolaire. Ce dernier ayant décidé d'investir lourdement alors qu'il venait juste d'être créé pouvait difficilement mener ces deux projets simultanément.

Le reste à charge, c'est-à-dire le coût des travaux moins les subventions et le FCTVA, sera facturé au Syndicat scolaire sous forme d'un abonnement, tandis que les dépenses de fonctionnement (notamment les plaquettes bois) seront facturées selon la consommation réelle.



- **Les futurs locaux du périscolaire** : Situés dans l'ancien bureau de Poste et son logement devenus vétustes, les travaux de gros œuvre menés par l'entreprise BAI DINO ont permis de **consolider la structure** (dalles, murs de refend...) et **créer deux grandes pièces destinées à accueillir la salle d'activité du périscolaire et l'espace de restauration** entre lesquelles s'insèrent la cuisine et les sanitaires. L'entreprise PERSONENI est ensuite intervenue pour la **pose des menuiseries extérieures** qui sont le résultat de nombreux échanges avec l'Architecte des Bâtiments de France (ABF) aussi bien sur le choix du matériau (aluminium), que sur la partition et la couleur. A présent, c'est au tour des entreprises PERRIN et PALISSOT de poursuivre ce chantier



par la **réalisation du doublage et isolation** pour la première, du **chauffage central et électricité** pour la seconde. Les entreprises VIROT, FILIPUZZI et LES PEINTURES REUNIES interviendront par la suite pour **les menuiseries intérieures, les revêtements de sol et les finitions murales**. Le planning établi par l'architecte prévoit la livraison de ces locaux aux vacances de la Toussaint afin que deux classes puissent temporairement s'y installer pour libérer l'ensemble du château. Pour la cantine, les élèves se rendront à la salle de la mairie.

- **Le château** : Dès les premiers jours des vacances, **les travaux de gros œuvre et de condamnation des réseaux électriques** ont débuté. A la rentrée, la partie à gauche des escaliers accueillera deux classes jusqu'à la livraison du futur périscolaire. Les travaux se poursuivront dans la partie droite puisque les deux autres classes seront hébergées dans la salle de motricité de la maternelle divisée par une cloison temporaire. Comme pour les locaux du périscolaire, les entreprises vont se succéder afin de **changer toutes les portes et fenêtres**. A la demande de l'ABF, **seule la porte principale en bois sera rénovée**. Les sols recevront **un dallage et une chape** au rez-de-chaussée, **un calage et un nouveau support** à l'étage. **Isolation, doublage**, refonte totale des **réseaux électriques et de chauffage** précéderont **les finitions sur murs et sols**.

**Merci aux parents d'élèves, bénévoles et personnels du Syndicat scolaire pour leur aide précieuse lors des nombreux déménagements qui ont eu lieu en raison du confinement et des travaux.**

### 3 - L'agenda municipal

Dates et lieux	Points abordés	Représentants
A partir du 08/01 - Valay	Syndicat Scolaire du Val Valaysien : réunions de chantier hebdomadaire	Délégués du syndicat
30/01 - Gray	Pays graylois : Comité syndical	Adjoint
30/01, 10/03 et 07/07 - Courchapon	SIEVO : Comité syndical	Maire, adjoint
03/02 et 07/05 - Valay	Office National des Forêts : visites forêt	Maire, adjoint
04/02 - Valay	Commission Communale Impôts Directs	Membres de la commission
04/02 – Fresne Saint Mamès	La buche fresnoise : visite de l'entreprise	Adjoint
05/02 - Valay	Architecte des Bâtiments de France : travaux école et chaufferie bois	Maire
06/02 et 11/06 – Valay	Conseil d'école	Maire
10/02 et 21/07 - Valay	Syndicat Scolaire du Val Valaysien : Comité syndical	Délégués du syndicat
17/02 - Valay	Commission d'appel d'offres : travaux chaufferie	Membres de la commission
21/02 - Valay	Commission listes électorales	Membres de la commission
22/02 - Vesoul	SIED : Comité syndical	Adjoint
25/02 – Scey sur Saône	SICTOM : Comité syndical	Adjoint
19/03, 04/05 et 16/07 - Valay	Prélèvements d'eau source de la Tourouge	Adjoint
A partir du 27/05 - Valay	Réunions hebdomadaires chaufferie	Maire
11/06 – 16, 23 et 30/07 - Gray	CCVG – Assemblée générale	Maire, adjoint
25/08 – Valay	Direction Départementale des Territoires : La Tourouge	Maire

*SIEVO : Syndicat Intercommunal des Eaux du Val de L'Ognon*

*SIED : Syndicat Intercommunal d'Energie du Département*

*SICTOM : Syndicat Intercommunal de Collecte et de Traitement des Ordures Ménagères*

*CCVG : Communauté de Communes Val de Gray*



### 4 - Le calendrier des animations

Septembre	Octobre	Novembre	Décembre
<p><u>Le 04/09</u> : Reprise cours La Savate Valaysienne</p> <p><u>Le 07/09</u> : Reprise cours Zumba, body zen...</p>	<p><u>Le 31/10</u> : Défilé d'Halloween Association Carnavales</p>	<p><u>Le 22/11</u> : Marché de Noël Association Les Vén'Arts</p>	<p><u>Le 06/12</u> : Messe et procession de Ste Barbe Association Confrérie de Ste Barbe</p>



Le repas inter-générationnel a permis un temps de rencontre convivial, le 9 février.



A l'invitation de Carnavalez, de nombreux enfants ont sillonné les rues de Valay, le 7 mars.

Le 24 novembre 2019, le marché de Noël a connu un grand succès avec de nombreux exposants aussi bien dans le préau de l'école qu'à l'extérieur.



**ZUMBA**

EPGV VALAY

reprise le  
lundi 7  
septembre

Reprise le mardi 18h30 à 19h30  
A partir de 12 ans  
Valay Préau à côté de l'école primaire

Pour toutes informations ou questions diverses  
contactez Edwige 07 88 42 38 30 ou  
Géraldine par mail [geraldinemuller.70@orange.fr](mailto:geraldinemuller.70@orange.fr)  
ou Sandrine 06 49 92 58 15

**vita fédé**  
VITAFÉDÉ  
DES ÉLÉMENTS 1950001

#### REPRISE DES COURS SPORTIFS :

A partir du 04/09/2020, 3 séances de boxe pour la Savate Valaysienne :

- \* les vendredis de 18h30 à 19h30 et de 19h30 à 21h
- \* les samedis de 10 à 12h (étudiants)

A partir du 07/09/2020, 4 séances pour la Gymnastique Volontaire :

- \* les lundis, de 18h30 à 19h30, zumba à partir de 12 ans
- \* les lundis, de 19h45 à 20h45, body zen (Pilates, stretching)
- \* les mercredis, à 18h, zumba kids, pour les enfants de 6 à 11 ans
- \* les mercredis, de 19h30 à 20h30, strong by zumba, dès 15 ans

## 6 - L'art du bon voisinage

\* Plusieurs habitants nous ont sollicités au sujet **d'abolements récurrents et de déjections canines** qui deviennent de plus en plus fréquentes dans nos rues ou espaces verts. Merci à tous ceux d'entre vous qui ont déjà agi (colliers anti-abolement, sachets pour déjections canines, etc.) ou pourront intervenir au plus vite pour stopper ces nuisances.



\* Nous adressons notre sincère reconnaissance à tous les Valaysiens qui, malgré les contraintes liées au confinement, ont poursuivi ou engagé des efforts de **fleurissement** qui contribuent à mettre en valeur notre commune, que ce soit à titre individuel, au niveau de leur maison, ou collectivement, par l'aide à l'entretien et l'aménagement des zones communales.

**Merci** notamment à ceux parmi vous qui :

- entretiennent la bordure communale de leur propriété (haie, trottoir...);
- veillent à l'arrosage, fleurissent ou arrachent les mauvaises herbes de certains massifs ou pots de fleurs;
- donnent des plants, des idées, des conseils sur les aménagements, la taille...



Grâce aux conseils et à l'aide de Valaysiens, les massifs de La Charme ont été réaménagés et ont reçu plus de 400 plants offerts par Monsieur Balleux.

## 7 - Etat civil

### Naissances

Nolan **BALLEUX**

Gabyn **CHEZY**

Louis **MONASSON**

Amélya **NESME**

Anissa **PICHOIR**

Mégheea **PASCART BISSESSUR**

Irina **GUILLEMINOT**

Juliette **CONREAU**



le 28 août 2019

le 5 janvier 2020

le 5 janvier 2020

le 21 janvier 2020

le 4 mars 2020

le 11 juin 2020

le 18 juillet 2020

le 18 août 2020



### Décès

**Mme COMTE Françoise** le 19 mai 2020

**M. JACOB Gaston** le 22 août 2020

**Mme VOLIOT Régine** le 23 août 2020



# AFFOUAGE

Inscription en mairie

Dès à présent et jusqu'au 25 septembre

Attestation d'assurance « affouage » obligatoire



## VOTRE MUNICIPALITÉ PRÉCONISE... DES GESTES SIMPLES & EFFICACES



LAVEZ VOUS  
LES MAINS  
RÉGULIÈREMENT



SALUEZ  
SANS SERRER  
LA MAIN



GARDEZ  
VOS  
DISTANCES



TOUSSEZ OU  
ÉTERNUEZ DANS  
VOTRE COUDE



ÉVITEZ DE  
VOUS TOUCHER  
LE VISAGE



PRIVILÉGIEZ LE PORT  
DU MASQUE EN TOUTES  
CIRCONSTANCES



N'ÉCHANGEZ PAS  
VOS AFFAIRES  
PERSONNELLES



NETTOYEZ  
RÉGULIÈREMENT  
VOTRE MATÉRIEL



JETEZ VOS  
MOUCHOIRS  
IMMÉDIATEMENT  
APRÈS USAGE



RESPECTEZ LES DISTANCIATIONS  
... PRENEZ L'ESCALIER SANS TOUCHER LA RAMPE



Offert par



Votre municipalité

